



## **Réunion du Comité Directeur du Comité Est samedi 1er Juillet à Holtzheim**

### **Participants :**

Jean-Luc Ade, Thomas Anth, Isabelle Beth, Pascal Chauvière, David Debources, Valérie Georgeon, Véronique Goehner, Michel Lambinet, Marielle Massel, Georges Maury, Pascale Mignon, Vana Santos, Kathy Schmitt, Bernard Schittly.

**Excusés :** Florian Auberson, Pascale Beck-Carpentier, Pascale Cêtre, Laurent Condenseau, Valérie Didier, Raymond Ertle, Gérald Hornut, Anne-Sophie Moltini, Marc Winterhalter.

### **Ordre du jour :**

Il est mentionné que le PV de la réunion précédente est approuvé et déjà diffusé au public.  
La réunion est ouverte à 10h00.

### **1) Dates du comité**

- Assises des OD à Marseille (IFSI) 30 sept. et 1er octobre 2017 pour les présidents de Codep ou représentants
- Réunion Comité Est à Toul : 14 octobre 2017 de 8h30 14h30 à
- Conseil des Codep à Toul : 14 octobre 2017 de 15h00 19h00
- Réunion comité Est élargie aux commissions : 16 et 17 décembre 2017  
Lieu Metz ou Amnéville à confirmer
- Salon de la plongée : 12 au 15 janvier 2018 à Paris, Porte de Versailles
- Séminaire des Codep d'Alsace : 20 janvier 2018
- AG Comité Est : 3 et 4 mars 2018 à Troyes, lieu à confirmer (Pascale)
- FEISME : 16/17/18 mars à Strasbourg
- AG Nationale : 23/24/25 mars 2018 à Amnéville

### **2) Soutien à la formation de cadres**

Problème récurrent, souvent conditionné en fonction des réserves, impossible à provisionner

en fonction des effectifs.

Georges précise, au sujet du prévisionnel que le CNDS a octroyé la somme de 9000 €, 3600 € Champagne Ardenne, 3000 € de la Lorraine.

Le comité propose de reconduire aux nouveaux détenteurs d'un diplôme d'enseignant 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> degré une somme de 100 € pour l'obtention du diplôme (tout niveau au delà de l'initiateur), sous réserve de disponibilité budgétaire.

- soutien et participation à la formation = valorisation de la réussite
- exercice du moniteur : concerne le club et le département

Modalité de paiement : envoi d'un RIB et copie du diplôme (sur la base d'une communication des présidents de commission).

Mise en œuvre : 2017 avec effet rétroactif. La liste doit être transmise par les présidents de commission.

Communication : Via les présidents de club, puis sur le site, information lors des stages, newsletter et courrier. Kathy et Michel L.

### **Décision adoptée à l'unanimité**

#### **3) Frais de déplacement des sportifs**

Sur plan légal nous n'avons pas compétence à rembourser les frais des sportifs, mais c'est une pratique commune (texte légal sur le bénévolat rappelé par Jean-Luc). Le bénévole doit être licencié et est désigné comme accompagnateur.

Il ne peut donc pas y avoir de ligne de budget pour les sportifs, contrairement aux entraîneurs. Le comité propose une participation aux frais d'équipement et de compétition ? C'est aux présidents de commission de budgétiser ces frais.

Quand pas d'accompagnateur ou autre qui puisse être remboursé, on valide la participation sous l'appellation ci-dessus.

### **Adopté à la majorité des présents moins 2 abstentions**

#### **4) Cahier des charges pour le séminaire des instructeurs**

Pour faciliter l'organisation, nous prévoyons de déterminer les éléments pour le séminaire :

- Hébergement : 60 € par personne
- Repas : 2 x 25 € par personne + petit déjeuner (sur le WE)
- Déplacement : covoiturage à 2 minimum ou remboursement base SNCF.
- Prestation maximum (visite, activité spéciale...) : 85 € par instructeur

Cette base financière permet de poser un cadre budgétaire. Au delà, les surplus seront pris en charge par les instructeurs personnellement.

Le comité demande à ce que les stagiaires soient pris en charge au même titre que les instructeurs.

Véronique propose de présenter le coût global du séminaire sur les 4 dernières années pour permettre d'établir une ligne budgétaire. (évaluée par Jean-Luc à 9.500 – 10.000 € / séminaire)

en intégrant les stagiaires).

**Adopté à la majorité des présents moins une abstention**

### **5) Modification des statuts**

Une AGE est à prévoir en 2018 car les nouveaux statuts adoptés par l'AG nationale doivent être adoptés dans un délai d'un an bien que les modifications soient minimales.

Groupe de travail sur les statuts : Bernard, Michel, Thomas (doodle à prévoir)

### **6) Assemblée Générale : Axes d'amélioration**

Le travail de prise de note doit être dissocié du travail d'animateur (celui qui demande les approbations, etc ...) donc Marc prend les notes et Michel ou Georges gèrent le déroulement, les enchaînements de l'assemblée.

Pour tous les intervenants, présidents de commission, nous sollicitons 8 jours avant l'AG :

- un rapport d'activité obligatoire en format word (qui sera transmis aux instances), intégrant les résultats d'examens 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré avec répartition sur le territoire + H/F
- les présentations PowerPoint,
- les films et autres supports diffusés

Les présentations elles-mêmes ne devront pas excéder 5 minutes max par commission

- penser à le signaler si les présidents se font représenter
- animer la présentation, faire envie...

Faire une feuille de route pour la réunion des commissions avec un canevas du rapport d'activité et de la présentation attendue lors de l'AG.

- Les présidents pourront être aidés au besoin.

Prévoir une dizaine de bénévoles pour orienter les gens, préparer, servir café et thé, renseigner sur le déroulement, les lieux.

Hébergement, Restauration et convivialité

- Boissons l'après-midi (en permanence).
- Eaux, eaux à bulles, thé et café à toute heure.
- Apéritif à prévoir le dimanche midi avant le repas, moment dédié et minuté, permettant les échanges et la convivialité.
- Structurer les participations aux repas par badges associés, tour de cou.
- Prévoir un point d'accès pour Véro et Jean Luc pour la prise des tickets de restauration.

Réservations : le comité gèrera les réservations du comité et commissions. Une liste d'hôtels sera communiquée aux autres participants.

**Adopté à l'unanimité**

## **7) Trophée des activités subaquatiques responsables**

Thème 2017 : Préservation de l'environnement avec des publics spécifiques  
Ce trophée est mis en place tous les 2 ans avec récompenses octroyées par un jury.  
Un dossier est monté par le comité Est pour la cale d'accès de la Gravière du Fort.  
Groupe de travail : Bernard, Michel, Thomas, Christophe Schilt  
Date limite de dépôt : fin août

### **Adopté à l'unanimité**

Pascal Chauvière annonce le projet avec le Pôle National Ressources Sport Handicap de création d'un recueil avec le Creps « Guide d'accès à la plongée Handisub ».  
Le lieu pourrait être catégorisé dans les Établissements universels et remarquables  
Utilisation de la base du dossier du Comité Est que Marielle lui transmet pour base de travail.

## **8) Chargé(e)s de mission**

\* Développement durable : nomination de Christophe Schilt

- Représenter le Grand Est auprès de la FFESSM et des partenaires institutionnels sous l'autorité du comité directeur sur la thématique Développement durable – relais.
- Aider les clubs, CODEP et licenciés à se situer et à s'investir pour le Développement durable, en diffusant des méthodes, des ressources, des outils et dispositifs.
- Faire connaître les actions FFESSM réalisées en faveur du Développement Durable
- Création d'un réseau DD au sein du Grand Est en s'appuyant notamment sur les commissions tant environnement/biologie que technique et photo vidéo.
- Rédaction d'une charte Développement Durable Grand Est ou d'un diaporama
- Label **ÉCOSUB®**
- Faire connaître et apporter un soutien aux structures (Club, CODEP et SCA) qui souhaitent obtenir le label **ECOSUB®**
- Budget : frais de déplacement 500 €

\* Féminisation : nomination de Marielle Massel assistée par Kathy Schmitt

\* Volet social : plan citoyen du sport et autres items

Pas de chargé de mission pour le moment, suivi au fil des actions.

**Propositions adoptées à l'unanimité.**

## **9) Salons de la plongée**

- **Paris**, 12, 13, 14 & 15 janvier 2018  
Prise en charge économique entre la FROG et le Comité Est  
Stand : avec Aqualung ? les conditions financières sont peu ou prou identique.  
Coût de l'emplacement : 1200 € (vendredi / samedi / dimanche / lundi)

- **Düsseldorf**, du 20 au 28 janvier inclus  
Création d'un stand commun avec BPL en « gestation » depuis 2 ans  
Objectif : opération de communication  
Prise en charge « mixte » : BPL 50 % / Est 25% / FROG 25%  
Réservation à faire à Boot par nous, convenu avec Fred Cuisance  
Budget stand uniquement : 900 € pour la durée

## **Validation à l'unanimité**

### **10) Conseil disciplinaire du Comité Est**

Rappel : ce conseil ne prend pas en charge les affaires qui relèvent du domaine pénal.  
Il y a eu 4 dossiers traités complètement sur le mandat précédent.

Deux modes de fonctionnement possible :

- Seul le président du comité avec le président du conseil disciplinaire décide d'ouvrir une affaire, système adopté lors du dernier mandat,
- Le comité est consulté et décide de l'ouverture d'un dossier, les restrictions en sont la lenteur de décision et la confidentialité des dossiers plus compliquée à respecter.

**Le 1er mode de fonctionnement est reconduit à la majorité des présents moins une abstention.**

Composition du conseil disciplinaire : au sein du comité Georges, Jean-Luc, Michel  
Hors comité : Georges Livet se représente, se présentent Laurent Marcoux, Jean-Paul Gosset, Claire Derrendinger.

**Vote à bulletin secret : les membres du comité et les membres hors comité sont tous élus, Georges Livet est reconduit en tant que président, le vice-président est Georges Maury.**

### **11) Codes d'accès au site fédéral**

Il s'agit de la 'boutique' en ligne (brevets) et licences  
Les codes d'accès seront modifiés par Bernard

### **12) Redéfinition des frais de remboursement**

Hôtels et repas : maintien des tarifs (voir rappel plus haut)  
Les dépassements exceptionnels sont possibles lorsqu'il n'y a pas le choix, il s'agit de bon sens et de veiller qu'il n'y ait pas de dérapage.

### **13) Valises TIV**

Par le passé deux valises avaient été achetées par le comité Est. Une de ces valises est actuellement conservée chez Charlie Gouin qui revendique de manière unilatérale un partage suite à la scission de la région FC.

## **Le comité vote à l'unanimité la demande de restitution**

### **14) Subventions**

A l'heure actuelle 9000 euros attribués par le CNDS, 3600 euros par la région Champagne Ardennes et 3000 euros par la région Lorraine.

Nous devons faire un état des actions en cours pour toucher 50% de la somme et le solde sera versé à la remise du bilan des actions.

Traitement des dossiers de subvention : Georges, Véronique, Bernard

### **15) Intégration des encadrants ou plongeurs tiers**

Procédure mise en place par la Commission Technique Régionale.

La reconnaissance n'est pas automatique des plongeurs CMAS ou FSGT. En cas de refus de la part de la CTR, le plongeur peut faire appel auprès du CREst.

La décision peut paraître vexatoire dans certains cas et le comité s'interroge sur l'attitude à adopter en cas d'appel de la part des demandeurs ?

Le comité propose à la CTR de nommer un ou deux membre du comité Est à la commission d'intégration

### **16) Réviseurs aux comptes**

Laurent Marcoux démissionne de sa mission de réviseur au compte afin d'éviter tout conflit d'intérêt avec la présidence de la commission technique. Cette commission bénéficie du plus gros budget du comité.

**La nomination de Valérie Heidt, sa suppléante, est adoptée à l'unanimité.**

### **17) Commission souterraine**

Le président de la commission, Serge Marbach, a démissionné suite à notre demande de remise de chéquier. Son attention avait été attirée à plusieurs reprises suite à son manque de communication et son absence à la réunion de budget, sans transmission d'information ni représentation.

Le vice-président de la commission ayant refusé de reprendre la présidence, Laurent Caillère accepte de reprendre l'intérim pour les actions 2017 et lancer 2018. Si ces actions permettent de relancer la commission il en assurera la présidence jusqu'à la fin du mandat. En cas contraire la commission sera dissoute.

\* Question : à qui appartiennent les blocs pour lesquels le CREst a payé les TIV cette année ?

Réponse de Georges : les blocs appartiennent bien au CREst.

\* Inventaire du matériel : cet inventaire n'existe pas, le CREst demande à la commission de le réaliser et de le communiquer (Georges).

### **18) Page Facebook**

Un document transmis préalablement par Kathy explique le cahier des charges proposé. L'objectif est de promouvoir les actions du comité et des Codep.

Beaucoup de questions se posent :

- problème de la page ou la modération n'est pas possible
- la création d'un groupe, ce qui répond à cet objectif n'est-elle pas mieux ?
- quid des informations importantes chassées par les nouvelles informations ?
- pour quel public ?

### **Après débat le principe d'un essai est adopté à l'unanimité**

Administrateurs : Kathy, Marielle, Thomas, Valérie G, Michel

### **19) Site internet**

Axes d'amélioration :

\* Problème d'affichage du calendrier : le calendrier actuel est le seul compatible avec le module de mailing, par contre la lisibilité est mauvaise (fouillis).

Michel et David recherchent un outil plus pratique.

\* L'ancien site apparaît encore et certains y tombe directement. Proposition est faite de supprimer l'adresse de l'ancien site, puis archivage de ce site. Michel transmet les codes serveurs de l'ancien site à David.

### **20) Questions diverses**

Direction des plongées en Archéo

\* Une question sur le niveau d'encadrement du DP a été posée au comité.

La réponse de Tony Merle, président de la commission juridique est à envoyer à Yohann Mismar par Marielle.

Pascal Chauvière

\* Est-il possible d'avoir des adresses génériques commissions ?

Réponse : oui

Proposition à faire aux présidents de commission et à adapter selon les besoins

\* Comment les infos des commissions sont-elles diffusées ?

Chaque commission rédige son information directement sur le site du comité, cette info est relayée automatiquement 1 fois par mois par la newsletter.

En cas de courrier à l'adresse des présidents club, il suffit de l'envoyer à David qui transmet par mailing.

\* Comment le comité EST peut-il tirer des "avantages" des titres de champion ?

Question à remonter au CDN : les titres de champion de France doivent effectivement remonter aux régions, comment les cibler ? (besoin des retours pour le dossier de subvention par exemple).

\* Calendrier pour monter les dossiers de subvention pour les commissions ?

Pour la demande de subvention, les présidents de commissions doivent présenter un document avec le rapport d'activité (H/F, âge des compétiteurs, maillage territorial des compétiteurs, des

encadrants...). Les dossiers doivent être présentés en tout début d'année.

\* je voudrais connaître l'influence que nous pouvons avoir sur le règlement intérieur de la gravière du Fort ? Pourquoi limiter la plongée à 12 m avec une seule sortie, et pas 20 m car on voit beaucoup de blocs équipés de 2 araignées par facilité. Quid des assureurs ?

La réglementation mise en place suite à l'accident mortel suite à givrage a été une décision de la FROG avant le collège des instructeurs.

Bernard répond que c'est un règlement intérieur sur lequel le Comité Est n'a pas autorité. Il reposera la question à la FROG.

#### Vêtement CREst

\* Ils doivent faire apparaître "école française de plongée" + logo cœur

\* Un doodle va être lancé pour équiper le comité en chemises grises. Kathy collectera les informations de tailles.

\* Prise en charge pour les commissions (modalités à définir par les commissions) : référents et commissions

#### Licences 2016/2017

Jean-Luc mentionne que le nombre des licences est actuellement à 9500 pour un prévisionnel de 9300.

Le président Schittly clôt la réunion à 19h30 heures qui est suivie d'un repas en commun.

Le Président du CIR Est  
Bernard Schittly

Les secrétaires  
Marielle Massel et Kathy Schmitt